

LE 19 NOVEMBRE 2007

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 19 novembre 2007 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

3633-191107 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

RAPPORTS

. Monsieur le conseiller Serge Simard dépose un document concernant différentes études sur la fluoration de l'eau potable.

3634-191107 **RÉSOLUTION 3650-051107**
MANDAT À M. GÉRALD BELLEY

Suite au droit de veto exercé par le maire concernant cette résolution adoptée le 5 novembre 2007 et ce, après avoir donné les explications concernant le geste ainsi posé par le maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'abroger la résolution 3650-051107 adoptée le 5 novembre 2007.

3635-191107 **MANDAT À M. GÉRALD BELLEY**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de retenir les services de M. Gérald Belley afin de représenter la Ville dans divers projets, selon l'option « tarif horaire », telle qu'indiquée à l'offre de services du 23 octobre 2007.

3636-191107 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2007**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2007.

3637-191107 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 701660 à 701730	133 958,71 \$
Numéros 701731 à 701772	51 463,51 \$

3638-191107 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1082**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le Règlement No 1082 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour : ajouter des panneaux d'arrêt obligatoire aux endroits suivants : sur la rue de la Falaise direction ouest et direction nord à l'intersection de la rue du Ravin et sur la rue du Ravin en direction est à l'intersection de la rue de la Falaise.* »

3639-191107 **BPR – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE : AUTORISATION PAIEMENT HONORAIRES D'INGÉNIERIE (RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1064)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #13021324 au montant de 55 613,59 \$ à la firme « BPR » dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable le tout à même le règlement d'emprunt 1064.

3640-191107 **GUIDE DU MONT STE-ANNE**

. Publicité le journal « Le Guide du Mont Ste-Anne »

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de souscrire à une publicité modèle #3 (3" ¼ L x 5" H) au coût de 500,00 \$ plus les taxes applicables dans le Journal « Le Guide du Mont Ste-Anne ».

3641-191107 **DIRECTIVE DE CHANGEMENT DC-4**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'accepter la directive de changement DC-4 au montant de 7 766,96 \$ plus les taxes applicables.

3642-191107 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES NEUF OU USAGÉ AVEC CHOIX D'OPTIONS**

Considérant l'appel d'offres du 31 octobre pour la fourniture d'un chargeur sur roues neuf ou usagé avec choix d'options;

Considérant les soumissions reçues de :

3647-191107 **EMBAUCHE DU PERSONNEL SKI DE FOND**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement :

- a) d'octroyer le contrat d'entretien de la piste de ski de fond Robert Giguère à M. Jocelyn Roy au montant de 3 300 \$. La Ville fournira l'essence;
- a) d'engager M. Jocelyn Roy comme préposé à l'accueil du lundi au jeudi, de 10 h à 13 h, au tarif de 12\$/heure. Toutes tâches supplémentaires, (travaux de déneigement ou autres) après les heures normales de travail sera payé au même tarif;
- b) d'engager M. Alain Julien comme préposé à l'accueil le vendredi de 10 h à 13 h et les samedis et dimanche de 10 h à 16 h. Le tarif horaire sera de 12\$/heure.

3648-191107 **MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE: AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #4**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement du décompte progressif #4 de la mise aux normes de l'eau potable au montant de 908 323,82 \$ à « La Cie Wilfrid Allen Ltée », le tout tel que recommandé par BPR et par le Directeur des travaux publics à même le règlement d'emprunt #1064.

3649-191107 **MURALE CRÉATION**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer :

- a) avec la compagnie « 84031 Canada Ltée » tous les documents nécessaires à l'obtention d'une servitude pour la réalisation d'une fresque sur l'immeuble situé au 11 005, boul. Ste-Anne;
- b) avec « Murale Création » tous les documents nécessaires pour la réalisation d'une fresque sur l'immeuble situé au 11 005, boul. Ste-Anne.

3650-191107 **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

. Renouvellement adhésion 2008

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle pour 2008 au montant de 1 616,54 \$ incluant les taxes.

3651-191107 **CLUB DE KAYAK C.E.S.A.**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement d'autoriser le Club de Kayak C.E.S.A. à utiliser gratuitement la salle du chalet des loisirs le 19 novembre 2007.

3652-191107 **CENTRE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser la réalisation d'une murale dans le local de l'Éducation aux adultes sur le mur intérieur « nord-ouest » du passage, d'une dimension de 7 pieds de hauteur X 13 pieds de largeur. Cependant, l'Éducation aux adultes devra repeindre ledit mur lors de leur départ.

3653-191107 **MANDAT À BPR**

Attendu le mandat déjà donné à BPR pour l'élaboration du plan directeur d'égout pluvial (Q211-07-01);

Attendu qu'il y aurait lieu d'ajouter des études complémentaires concernant :

- a) le drainage du secteur « La Seigneurie de Beupré » et territoire à l'ouest de la rue des Oies Blanches;
- b) le drainage des terrains au nord du boulevard Bélanger;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser BPR à compléter l'élaboration du plan directeur en permettant les ajouts mentionnés ci-dessus. Les coûts reliés à ces ajouts représentent la somme de 34 800,00 \$ plus les taxes pour l'item a) et la somme de 24 700,00 \$ pour l'item b).

3654-191107 **AFFICHAGE MAISON EXPO HABITAT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser temporairement l'affichage par Les Habitations Boivin d'une pancarte (4 X 8) annonçant la construction de la Maison Expo Habitat 2008 le long de la route 138.

AVIS DE MOTION (Règlement No 1083)

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche qu'il y aura adoption à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour : ajouter un arrêt obligatoire à l'endroit suivant : sur la rue de la Falaise, direction sud-ouest à l'intersection de la rue de la Seigneurie.

AVIS DE MOTION (Règlement No 1084)

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Claudine Paré qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement concernant l'adoption du budget et des divers taux de taxes et compensations pour l'année 2008.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

3655-191107 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 28.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe